



CANTON DE BERNE

Nouveau secrétaire général suppléant aux Finances

Le Conseil exécutif a nommé Gerhard Engel secrétaire général suppléant de la Direction des finances. Agé de 43 ans, il succède à Jean-Philippe Kohl. Après plusieurs années comme administrateur des finances à la commune de Landiswil, Gerhard Engel est entré au service du canton en 1994 comme inspecteur des finances à l'OACOT. Passé à la Direction des finances, il a notamment conduit le projet de réforme de la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges. /oid

QUESTION JURASSIENNE

Un habitant du Peu-Péquignot plaide pour un mariage à trois

Sitôt le rapport intermédiaire de l'AIJ connu, Jean-Daniel Tschan s'est fait l'auteur d'une imposante réflexion portant sur la création d'un grand canton entre le Jura, le Jura bernois et Neuchâtel. La nouvelle entité JURANE comprendrait quelque 290 000 habitants. Son chef-lieu? La Chaux-de-Fonds...

GÉRARD STEGMULLER

Un nouveau canton à six communes réunissant le Jura et le Jura bernois? On sait depuis une semaine que cette piste est exploitée par l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Habitant depuis 13 ans au Peu-Péquignot, Jean-Daniel Tschan, lui, voit plus loin. Et surtout plus grand.

Au lendemain du rapport intermédiaire de l'AIJ, l'homme s'est fendu d'une longue réflexion. Sa conclusion est limpide: il milite pour la création d'un grand canton réunissant les deux Jura et le canton de Neuchâtel. JURANE rassemblerait près de 290 000 habitants. Il se situerait en huitième position derrière Zurich, Berne, Vaud, Argovie, Saint-Gall et Genève. La nouvelle entité atteindrait ainsi la taille critique pour attaquer l'avenir. Son chef-lieu pourrait être La Chaux-de-Fonds.

Jean-Daniel Tschan (52 ans) est né à Bévillard. Cet ancien membre du groupe Sanglier a tâté de la politique à Saint-Imier sous les couleurs de feu



JEAN-DANIEL TSCHAN L'union fait la force. Selon lui, un regroupement est inéluctable. (GÉRARD STEGMÜLLER)

Droit de regard. Aujourd'hui, il s'avoue plutôt autonomiste. Ce directeur d'écoles de langues Interlangues plaide donc pour un mariage à trois. «Il faut changer de langage. Les spécificités que présentent ces trois territoires sont frappantes. Ils font partie de l'Arc jurassien. Leur structure économique est comparable. Les coûts démesurés des appareils administratifs ne laissent que peu de marge aux gouvernements respectifs.»

Selon Jean-Daniel Tschan, pas question de résoudre le conflit jurassien «sur le dos des Neuchâtelois. Mais c'est

vrai que le problème pèse depuis des décennies sur leur vie.» Pour l'auteur de la réflexion, le mot collaboration prend des proportions déterminantes: «Dans une perspective suisse et européenne, la mise en commun des forces permettrait de mieux défendre les intérêts de notre région. JURANE permettrait aussi de renforcer, de manière organisée, la collaboration transfrontalière avec la France.»

Et le Franc-Montagnard d'adoption de conclure: «La survie de l'Arc jurassien en dépend!» /GST

«Le progrès, c'est la réalisation des utopies.»

Jean-Daniel Tschan

En bref

■ CANTON DE BERNE Entretien des routes nationales

Le Conseil exécutif a donné son feu vert à la convention de prestations passée avec la Confédération sur l'entretien courant des routes nationales. Cette dernière est seule responsable de l'entretien des routes nationales depuis le 1er janvier dernier. Elle délègue cependant les travaux courants aux cantons par le biais de conventions de prestations. L'Office cantonal des ponts et chaussées continuera donc à se charger des travaux d'entretien des routes nationales comme par le passé. Le canton perçoit, à cet effet, une indemnité fédérale annuelle de 15,97 mios de francs au total./oid

■ CANTON DE BERNE Subventions pour les étudiants hors canton

Pour l'année 2008, le Conseil exécutif a alloué des subventions de 29,49 mios de francs en faveur des étudiants bernois fréquentant des hautes écoles spécialisées extracantonales. Ils peuvent ainsi suivre des filières de formation dans des hautes écoles spécialisées ou des hautes écoles pédagogiques en dehors du canton. En contrepartie, des étudiants d'autres cantons fréquentent à leur tour la Haute école spécialisée bernoise et la Haute école pédagogique. L'indemnisation pour les filières de formation extracantonales est réglée dans l'Accord intercantonal sur les hautes écoles spécialisées. /oid

LA NEUVEVILLE

Vols dans des autos parkées

Dans la nuit de dimanche à hier, un ou des inconnus ont dérobé de l'argent liquide, des cartes bancaires ou postales, des vêtements, ainsi que divers objets de valeur à l'intérieur de trois voitures, vraisemblablement ouvertes et parkées respectivement à la rue de l'Aubépine, à la rue des Peupliers et à Réclilles à La Neuveville. Le montant global du butin s'élève à plusieurs milliers de francs.

Les investigations menées jusqu'ici n'ont pas permis d'identifier le ou les auteurs de ces vols. De ce fait, les personnes pouvant fournir des renseignements quant à ces actes sont invitées à prendre contact avec la police cantonale bernoise à La Neuveville en composant le 032 346 88 81, un numéro que peuvent également composer les éventuelles autres victimes de tels vols qui ne l'auraient pas encore fait savoir. D'autre part et de manière générale, la police effectue les recommandations suivantes:

Verrouiller son véhicule, même pour une courte durée; fermer complètement les fenêtres du véhicule en stationnement; ne jamais laisser d'objets de valeur (téléphones portables, caméras, appareils photos ou ordinateurs portables) à l'intérieur du véhicule; ne pas laisser de sac à main, de porte-documents ou de pièces d'habillement de manière visible à l'intérieur du véhicule. /cpb

BAS-VALLON

La fusion est portée par un groupe de citoyens

Un nouvel acteur entre en scène dans le processus de fusion des communes du Bas-Vallon. Il s'agit d'un groupe de soutien au projet baptisé Pro Rondchâtel.

Ce groupe est constitué d'une douzaine de personnes et comprend des citoyens des six localités. Il a été créé sous l'impulsion de Raymond Bassin, pasteur à Vauffelin, et compte notamment dans ses rangs le géographe, auteur et conférencier de Plagne Raymond Bruckert et l'ancienne députée d'Orvin, Béatrice Devaux Stilli.

On y trouve également quelques conseillers municipaux

non-membres du comité de pilotage comme Maurice Gionchetta ou Walter Hofer, de La Heutte.

Pro Rondchâtel souhaite mobiliser les citoyens pour qu'ils s'intéressent au projet et les convaincre du bien-fondé d'une telle fusion. «Personne dans ce groupe ne défend des intérêts personnels, précise Raymond Bassin. Il s'agit uniquement de l'intérêt de la région.»

Le groupe cherchera donc à entrer en contact avec la population des six communes, avec pour maître mot la proximité. «Nous souhaitons être à l'écoute de la population et

rendre l'information aussi simple et compréhensible que possible. Cette écoute permettra aussi de répondre aux craintes éprouvées par certains, car il serait rejeté pour des raisons infondées ou par peur de l'avenir», détaille Raymond Bassin. Notre interlocuteur tient à ce que le groupe garde son indépendance par rapport au comité de pilotage.

Les actions concrètes du groupe se voudront donc très simples, telles que des rencontres au bistrot, lors de la tournée du boulanger ou la diffusion de flyers par exemple. /mba

GARE DE DELÉMONT

Fauteurs de troubles interdits de site

Cinq fauteurs de troubles jurassiens ne pourront bientôt plus accéder à la gare de Delémont, sauf pour y prendre le train. Cette mesure exceptionnelle pour le Jura doit permettre de mettre un terme au vandalisme et rassurer la population.

L'interdiction de périmètre a été décidée lors d'une séance réunissant le procureur général du Jura, les polices delémontaise et cantonale, ainsi que les autorités municipales. L'interdiction de périmètre doit encore être notifiée aux cinq personnes. Elle sera valable pour une année. Cette mesure pourra être élargie à d'autres

fauteurs de troubles et renouvelée. Maire de Delémont, Gilles Froidevaux relève que certaines de ces personnes, auteurs de vols, de déprédations et de troubles de l'ordre public, ont été interpellées à plus de 20 reprises. «Nous voulons maintenant donner un signal clair», a affirmé le maire. Les contrevenants risquent une sanction plus lourde que jusqu'à présent. Une pareille mesure avait été prise il y a trois ans dans la vieille ville pour lutter contre les agissements d'une bande. Le résultat avait été positif. Si la mesure est exceptionnelle pour le Jura, elle ne l'est pas dans le reste de la Suisse. /ats